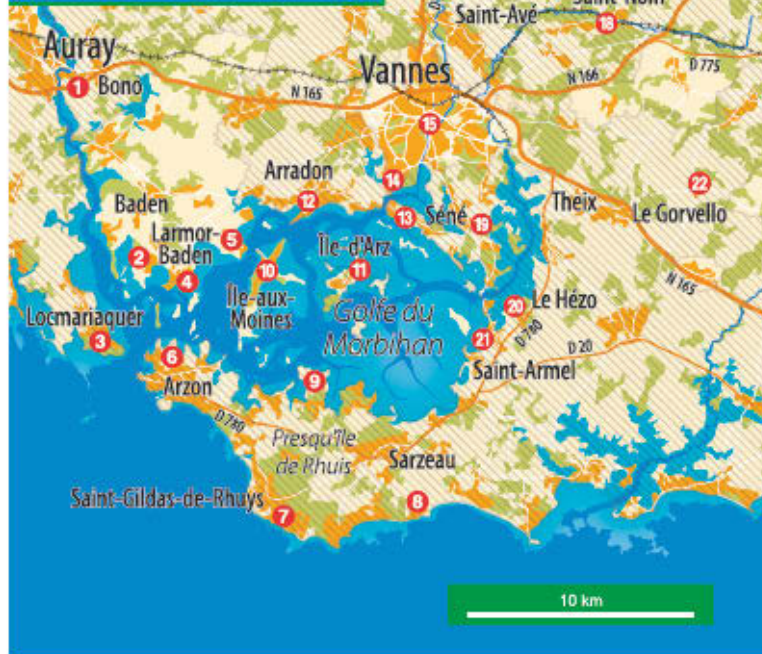


Alain Le Borgne

LE GOLFE DU MORBIHAN

22 balades
et 1 randonnée
en 7 étapes

Éditions **OUEST-FRANCE**



SOMMAIRE

Introduction - 4

1 Le circuit des deux rivières au Bono - 8

2 De l'anse de Baden
à l'anse de Locmiquel - 12

3 Locmariaquer -
La pointe de Kerpenhir - 16

4 Le circuit des marais
à Larmor-Baden - 20

5 La pointe de Port-Blanc à Baden - 24

6 Le circuit des pointes à Arzon - 28

7 Le Grand Mont
à Saint-Gildas-de-Rhuys - 32

8 Sarzeau -
Autour du château de Suscinio - 36

9 Autour de Brillac - 40

10 L'île aux Moines -
La perle du golfe - 44

11 Arz - L'île des capitaines - 48

12 Autour d'Arradon - 52

13 Le circuit des voiles rouges à Séné - 56

14 Les rives de Vannes - 60

15 Le centre historique de Vannes - 64

16 Le circuit des sources à Meucon - 70

17 Saint-Avé -

Le circuit du Camp de César - 74

18 Au pays des moulins à Saint-Nolff - 78

19 Le circuit de la réserve naturelle
à Séné - 82

20 Le Hézo - Le circuit des fontaines - 86

21 Saint-Armel -

De l'île Tascon au Passage - 90

22 Le Gorvello -

Au temps des Templiers - 94

RANDONNÉE

Le golfe du Morbihan en 7 étapes

1 Arzon - Le Tour-du-Parc - 98

2 Le Tour-du-Parc - Séné - 102

3 Séné - Vannes - 106

4 Vannes - Arradon - 110

5 Arradon - Larmor-Baden - 114

6 Larmor-Baden - Le Bono - 118

7 Le Bono - Auray - 122

LES RIVES DE VANNES

8,5 KM

BALADE 14

ASSEZ
FACILE

2 H 45

JAUNE

Aux portes de Vannes, la presqu'île de Conleau est une destination de balade à elle seule. Ce circuit associe la découverte de ce site privilégié et celle des remarquables espaces naturels voisins qui s'étendent des rives du Vincin jusqu'à la pointe des Émigrés.





Conleau.

VERS LES RIVES DU VINCIN

À la sortie du parking, prenez le chemin des Salines à gauche juste avant la rue du Maréchal-Juin. Vous rejoignez le gouddron, continuez en face légèrement sur la gauche. Poursuivez le chemin qui traverse l'espace naturel protégé de la pointe des Émigrés. Délaïssez les sentiers qui partent sur la gauche. Au bout du chemin, suivez à droite l'allée du Sous-Lieutenant-Maisonnewe. Vous débouchez sur l'avenue du Maréchal-Juin.

➊ Longez l'avenue à gauche et à 50 m, prenez à droite la rue du Docteur-Schweitzer. Au bout, poursuivez à droite par la rue Raoul-Follereau. Dans le virage, continuez tout droit par le chemin gravillonné. Vous contournez une école et rejoignez la rue Jacques-Cassard. Descendez-la à droite vers la rue Jean-François-de-Surville. Prenez

celle-ci à gauche sur quelques dizaines de mètres et bifurquez à gauche dans le chemin des Aubépines.

➋ Au bout, traversez la rue Ty-Coët. Continuez en face. À l'intersection, prenez à droite, puis à gauche. Passez un carrefour de chemins et à la nouvelle intersection, descendez à gauche vers les rives de la rivière du Vincin.

➌ Suivez le rivage par la gauche. Vous passez à proximité d'un observatoire. De nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs viennent hiverner sur le site. Continuez le long du rivage jusqu'à l'entrée de la presqu'île de Conleau.

LE TOUR DE LA PRESQU'ÎLE DE CONLEAU

➍ Traversez la digue en longeant le parking. Au bout, retraversez l'avenue et

empruntez le sentier qui s'enfonce dans le bois de pins pour faire le tour de l'île par la droite. Vous passez le long de la piscine d'eau de mer, puis au niveau de l'embarcadère pour les îles. Vous bénéficiez d'une belle vue sur la presqu'île de Séné et le goulet de Port-Anna. Vous rejoignez la digue. Au bout, continuez le sentier

(la promenade Paul-Chapel) jusqu'à un chantier naval.

➤ Après le chantier naval, rejoignez le parking à gauche et poursuivez par un petit sentier. Vous passez à nouveau devant un observatoire. Plus loin, longez le grillage du parc Chorus et retrouvez le parking.



UN ESPACE PROTÉGÉ

L'urbanisation autour de la ville de Vannes a créé progressivement une zone de déprise agricole. De fait, quelques dizaines d'années plus tard, le territoire qui s'étend entre la pointe des Émigrés et les rives du Vincin a retrouvé son aspect naturel d'origine, constitué de différents milieux (marais, prés salés, landes, pinèdes). L'agriculture n'a cependant pas complètement disparu, il y a aussi des prairies pâturées. Depuis 1986, cette zone a été classée « espace naturel protégé », dont la gestion est confiée au Conservatoire du Littoral.

Les landes du Vincin.





CONLEAU, LIEU DE VILLÉGIATURE

Conleau était une île jusqu'en 1879, date à laquelle fut construite la digue-route qui la relie désormais au continent. Conleau devint alors une petite station balnéaire très prisée. On y bâtit un hôtel, un restaurant-casino, une piscine d'eau de mer équipée de cabines de bains, le symbole des stations en vogue. De belles villas, type chalet suisse, furent construites et un projet de tramway reliant l'île à Vannes fut sérieusement envisagé. La petite île demeure aujourd'hui un agréable lieu de villégiature.



© O.T. Vannes

INFORMATIONS PRATIQUES

Accès : de Vannes, de la place Gambetta, empruntez la rue de Lattre-de-Tassigny. Poursuivez en direction de Conleau. Au rond-point du Raker, prenez à gauche et garez-vous tout de suite à gauche sur le parking.

Restauration : café et restaurant sur la presqu'île de Conleau.

Divers : la Maison de la nature (située rue des Salines, à proximité du circuit) propose des activités naturalistes pour les groupes, sur réservation, tél. : 02 97 62 59 15.

À visiter à proximité : le jardin aux Papillons, parc du Golfe, tél. : 02 97 40 67 40 – l'aquarium de Vannes, tél. : 02 97 40 22 08.

DE POINTE EN POINTE, VUES SUR LE MARAIS DE SÉNÉ

Dos à la mairie, empruntez la rue Saint-Vincent à droite, passer devant la fontaine Saint-Vincent située à quelques dizaines de mètres sur la gauche. Continuez une centaine de mètres et obliquez à gauche dans la rue des Barbichons. ① Juste avant le pont, prenez le sentier côtier à gauche

et suivez-le jusqu'à la pointe de Corn er Vechen. Continuez le sentier, vous passez ensuite à la pointe de la Garenne. Vous bénéficiez d'une vue sur la presqu'île, la rivière de Séné et le passage de Montsarrac. Vous rejoignez ensuite l'impasse de la Garenne qui vous ramène vers le bourg. À la rue Saint-Vincent, tournez à droite vers l'église.



LE MOULIN À MARÉE

Un premier moulin existait déjà au ^{xv}^e siècle, celui-ci a été reconstruit au ^{xviii}^e, il dépendait alors du prieuré du Hézo. De manière classique, les meules étaient actionnées par la force de la marée montante et descendante, mais celui-ci fonctionnait aussi grâce à une importante réserve d'eau dans le bassin voisin, qui permettait une production quasi continue. Le bâtiment a gardé son authenticité, il est aujourd'hui transformé en maison d'habitation.





© Anne Marie Vidoup

La digue au Hézo.

LE TOUR DU BOURG PAR L'ÉTANG DU HÉZO

② À l'église, prenez à droite de l'édifice, l'impasse Inezic et descendez jusqu'au bord de mer. Empruntez le sentier côtier vers la gauche. À la pointe, vous apercevez en face les anciens marais salants de Saint-Armel. Après un bosquet d'arbres, vous rejoignez la départementale. Remarquez sur la droite le moulin à marée. Aujourd'hui propriété privée, le bâtiment a été remanié à plusieurs reprises depuis sa construction vers le ^{xvi}^e siècle. Il possédait deux roues extérieures et a fonctionné jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

③ Suivez la route à gauche vers le bourg. Une cinquantaine de mètres après le cimetière, avant l'église, bifurquez à droite dans la petite rue de Rohic. Empruntez dans le prolongement le chemin creux qui zig-zague et amène jusqu'au lotissement du

Clos-Forne. À l'entrée du lotissement, vous remarquez sur la droite une autre fontaine. Suivez la rue du Clos-Forne pour rejoindre le point de départ.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accès : sur la N165, à la sortie de Vannes, en direction de Nantes, prenez la sortie Presqu'île de Rhuys. Suivez la D780 sur 4 km et au rond-point, prenez à droite vers Le Hézo. Au Hézo, gardez-vous à l'entrée du bourg à proximité de la mairie.

Restauration : café-restaurant au bourg du Hézo.

Hébergements : Golfe du Morbihan Vannes Tourisme, tél. : 02 97 47 24 34.

Divers : La Maison du cidre (visite et boutique) au Hézo (route de Lann-Vrihan), tél. : 02 97 26 47 40.

2 Continuez jusqu'au rond-point et empruntez le pont à gauche. Montez la rue d'Alsace et bifurquez à gauche dans la rue de Vendée. Poursuivez tout droit et empruntez le chemin dans le prolongement. Vous rejoignez une rue (le chemin du Moulin-de-Campen), continuez toujours tout droit.

3 À l'intersection, prenez la rue à gauche. Avant le giratoire, bifurquez à gauche, passez devant un bar et suivez le sentier protégé qui longe la route. Après le pont, tournez à gauche. Dans la côte, empruntez le sentier qui monte à droite en sous-bois. À l'intersection, poursuivez à gauche en

bordure de champ, pour revenir vers la route que vous longez à droite.

4 À 700 m à la fourche, prenez à gauche vers Roguedas et, à 400 m, empruntez le sentier à gauche qui redescend vers la rivière. Longez la rive, face à la presqu'île de Conleau. Passez le mouillage du port de Moréac. Vous apercevez Port-Anna (à Séné) sur l'autre rive. Quittez la côte, vous retrouvez le bitume à Kerguen. Poursuivez la ruelle qui monte plus loin sur la droite. Au niveau d'un vieux puits, descendez à gauche. Vous longez ensuite le long mur d'une propriété. Continuez jusqu'à rejoindre la route de Penboc'h.



Vers Kerguen.



© Claire Boichard

Vue d'Arradon.

5 Descendez à gauche. À l'entrée du camping, continuez tout droit. Poursuivez le chemin le long du camping pour retrouver le sentier côtier que vous reprenez à droite. Vous faites le tour de la pointe et rejoignez le fond de l'anse. Après la plage de Kerbilouet, adossée au mur d'une propriété, vous rejoignez une cale.

6 Continuez le long de la digue jusqu'à la curieuse maison dotée d'une tour blanche, « La tour Vincent ». Montez la rue dans le prolongement, empruntez ensuite l'allée qui la longe. En haut, continuez à droite par la rue Saint-Vincent-Ferrier jusqu'à l'église d'Arradon.

INFORMATIONS PRATIQUES

Point de départ de l'étape :
le port de Vannes.

Les hébergements :

À Arradon : hôtel *Beau Rivage*,
tél. : 02 97 44 01 42.

Autres hébergements : contacter l'office de tourisme.

Restauration : restaurant à Conleau, il est cependant prudent de prévoir un panier-repas.

Informations touristiques : Golfe du Morbihan Vannes Tourisme,
tél. : 02 97 47 24 34.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

MORBIHAN TOURISME

www.morbihan.com

Tél. : 02 97 54 06 56

GOLFE DU MORBIHAN VANNES TOURISME

www.tourisme-vannes.com

Quai Éric-Tabarly

56000 Vannes

Tél. : 02 97 47 24 34

Bureau de Sarzeau

Rue Pierre-Marie-Joseph-Coudrin

56370 Sarzeau

Tél. : 02 97 53 69 69

Bureau de Saint-Gildas-de-Rhuys

Rue Saint-Goustan

56730 Saint-Gildas-de-Rhuys

Tél. : 02 97 53 69 69

Bureau d'Arzon

Rond-point du Crouesty 56640 Arzon

Tél. : 02 97 53 59 69

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURAY

www.auray-tourisme.com

20, rue du Lait 56400 Auray

Tél. : 02 97 24 09 75



Retrouvez tous les
hébergements spécialisés
dans l'accueil de
randonneurs sur le site
www.rando-accueil.com.



**OFFICE DE TOURISME DE
LOCMARIAQUER - CRAC'H -
SAINT-PHILIBERT**

morbihan-way.fr
1, rue de la Victoire
56740 Locmariaquer
Tél. : 02 97 57 33 05

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DU GOLFE DU MORBIHAN**

www.golfe-morbihan.fr
8, boulevard des Îles
56006 Vannes Cedex
Tél. : 02 97 62 03 03

Vers l'île Sept-Îles.



REMERCIEMENTS

L'auteur remercie le pays touristique de Vannes Lanvaux, le Pays d'Auray Grand Large, Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Golfe du Morbihan Vannes Tourisme, l'office de tourisme de la presqu'île de Rhuys et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce guide.

Éditions **OUEST-FRANCE**
Rennes

Éditeur **Hervé Chirault**
Coordination éditoriale **Claire Martel**
Collaboration éditoriale **Claire Collart**
Cartographie **Alban Le Pape**
Conception graphique **Laurence Morvan**
Mise en page et photogravure **graph&Ti, Rennes (35)**
Impression **Sepec, à Péronnas (01)**

© 2016, 2019, Éditions Ouest-France
Édilarge SA, Rennes
ISBN : 978-2-7373-8069-3
Dépôt légal : mars 2019
N° d'éditeur : 10164.01.1,5.03.19

Imprimé en France
www.editionsouestfrance.fr